



COMMUNIQUE

16 septembre 2009

Grand prix des certificats blancs de la FNCCR : 4 collectivités récompensées

La FNCCR a organisé le premier Grand Prix des certificats blancs (certificats d'économie d'énergie) à destination des collectivités locales pour l'année 2009.

31 dossiers ont été déposés, représentant plus de 475 GWh cumac:

- 339 GWh cumac pour l'éclairage public,
- 31 GWh cumac pour les logements,
- 108 GWh cumac pour les autres bâtiments.

A titre de comparaison, l'objectif fixé à Butagaz SAS, leader en France de la distribution de butane et propane, était de 437 GWh pour la première période.

Le jury s'est réuni en juillet et a décerné quatre prix.

- o Le premier prix maîtrise d'ouvrage directe Eclairage Public a été attribué au **Syndicat Départemental d'Energie de l'Aube (SDEA)**, titulaire de 35 GWh cumac de CEE.
- o Le premier prix maîtrise d'ouvrage directe logement et autres bâtiments revient à la **Ville de Clermont-Ferrand** (33.5 GWh).
- o Un prix spécial a été décerné à la **Communauté d'agglomération de l'Artois** (Artois Comm.), pour les actions menées sur son territoire, dans le domaine du logement des particuliers (13.8 GWh).
- o Le **Conseil général du Bas-Rhin** obtient un prix spécial pour une opération non standardisée conduite sur l'hôtel du département (11.5 GWh).

Le jury s'est prononcé après examen des dossiers sur les certificats officiellement inscrits sur le registre national à la date du 30 juin 2009.

Le grand prix des certificats blancs de la FNCCR est organisé en partenariat avec l'ATEE et la Gazette.fr ; il bénéficie du soutien de l'Ademe.

Les lauréats recevront leur prix, le 24 septembre, lors du 34^{ème} congrès de la FNCCR à Annecy.

Contact : Jean-Marc Proust (01 40 62 16 38 / 06 22 93 17 29)

*Créée en 1934, la **Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)** est une association regroupant près de 500 collectivités territoriales et établissements publics de coopération, spécialisés dans les services publics d'électricité, de gaz, d'eau et d'assainissement, que ces services soient délégués (en concession) ou gérés directement (en régie).*

Les collectivités locales sont propriétaires des réseaux de distribution d'électricité basse et moyenne tension.

www.fnccr.fr / www.claienergy.fr / www.energie2007.fr / www.servicedeau.fr /

Nom du document : Communiqué fnccr CEE 16 septembre 2009.doc
Répertoire : C:\Documents and Settings\guilloux\Mes
documents\2009\JMP\Communiqués de presse
Modèle : C:\WINDOWS\Bureau\Modèles\AS-Texte avec logo.dot
Titre : L'enfouissement simultané des réseaux aériens électriques et
téléphoniques
Sujet :
Auteur : FNCCR REY
Mots clés :
Commentaires :
Date de création : 16/09/2009 2:00
N° de révision : 2
Dernier enregistr. le : 16/09/2009 2:00
Dernier enregistrement par :
Temps total d'édition : 0 Minutes
Dernière impression sur : 16/09/2009 2:00
Tel qu'à la dernière impression
Nombre de pages : 1
Nombre de mots : 378 (approx.)
Nombre de caractères : 2 085 (approx.)